

2DA SESSIONE URDINARIA DI U 2025
RIUNIONE DI I 2 È 3 D'OTTOBRE DI U
2025

2ÈME SESSION ORDINAIRE DE 2025
RÉUNION DES 2 ET 3 OCTOBRE 2025

2025/02/056

**REPONSE DE MONSIEUR DOMINIQUE LIVRELLI
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MONSIEUR JEAN-CHRISTOPHE ANGELINI AU NOM
DU GROUPE « AVANZEMU »**

OBJET : Filière bois

La Corse possède un patrimoine forestier exceptionnel, dont la valorisation et l'exploitation optimale constituent un enjeu déterminant pour notre territoire. Cette ambition ne saurait se limiter à des initiatives isolées : elle exige une approche structurée, alliant exigences sylvicoles, impératifs économiques et préservation environnementale.

J'insiste d'emblée sur le fait que donner la primauté à l'un de ces éléments n'aurait pas de sens : une gestion d'avenir préservant l'environnement et garantissant la multifonctionnalité de nos forêts ne s'oppose pas à la nécessaire viabilité économique des entreprises de la filière.

C'est précisément l'objectif du Programme Forêt Bois de Corse (PFBC), adopté à l'unanimité par l'Assemblée de Corse en décembre 2023 et validé par le ministre de l'Agriculture en juillet 2024.

Ce cadre stratégique, articulé autour de cinq axes prioritaires et vingt-six actions concrètes, définit avec précision les orientations, les modalités de gouvernance, les moyens financiers alloués, ainsi que les indicateurs de suivi.

Les premiers résultats, obtenus en seulement dix-huit mois, témoignent déjà de son efficacité.

Après des décennies de sous-investissement et de manque de structuration, les fondations d'une filière forestière durable sont désormais posées.

La Collectivité de Corse a engagé plus de 15 millions d'euros pour dynamiser la filière, avec des réalisations tangibles :

- 4 M€ dédiés à l'amélioration de la desserte forestière, via un marché public couvrant sept secteurs géographiques et impliquant vingt-sept entreprises locales (la notification est imminente) ;
- 8,1 M€ pour le renouvellement du parc d'engins des forestiers-sapeurs et des sylviculteurs ;
- 1 M€ affecté à la création de zones de gestion de combustible (ZGC), afin d'optimiser la gestion des peuplements et de renforcer la prévention des incendies ;
- 2 M€ pour la sécurisation des massifs et la réhabilitation de maisons forestières ;
- 300 000 € pour la commercialisation de bois façonné en bord de route, avec un marché d'exploitation forestière qui sera soumis à la CAO d'aujourd'hui. Cette initiative favorise l'emploi local, les circuits courts et la valorisation des bois d'œuvre et d'énergie.

Contrairement à certaines idées reçues, la filière forestière corse est désormais en mouvement, comme en attestent ces réalisations :

- 25 000 m³ de bois vendus en 2024, contre 7 400 m³ en 2023 (+328 %), preuve d'une demande en forte croissance ;
- Pérennisation des aides à la sylviculture, en synergie avec les financements du FEADER, pour accompagner les travaux d'amélioration des peuplements ;
- Programmation des interventions sylvicoles dans les forêts territoriales dès 2025, actée par une délibération de l'Assemblée de Corse ; Près de 1 M€ par an en masse salariale pour vingt-cinq sylviculteurs, dont les interventions sont planifiées en coordination avec l'Office National des Forêts (ONF) ;
- Accompagnement renforcé des forêts privées par notre partenaire le Centre National de la Propriété Forestière de Corse, grâce à de nouveaux plans de gestion et des conventions-cadres notamment avec l'ODARC, augmentant le quota de forêt exploitable par les exploitants et la mise sur le marché de coupes ;
- Structuration progressive des massifs (création de comités de gestion, réouverture de milieux qui profitera également au pastoralisme 4 chantiers ont été réalisés sur une quinzaine de demandes déposées) ;
- Mise en œuvre du nouveau cadre d'occupation pour encadrer en forêt territoriale les demandes des usagers pour une occupation ou une activité commerciale ;
- Renforcement de la formation avec la mise en place d'un cursus de bûcheronnage au lycée agricole de Sartène, qui permettra de renouveler les forces vives d'une profession vieillissante et de la professionnaliser ;
- Concernant la gouvernance, l'installation en 2024, de la Commission Territoriale Forêt Bois où tous les acteurs peuvent débattre, a permis la création d'un observatoire des prix pour améliorer la transparence dans l'établissement des prix des coupes de bois ;

Pour ce qui est du développement économique :

- Intégration systématique dans les marchés publics de la Collectivité de Corse de la Marque Lignum Corsica ;

- Je précise à cet égard que l'ODARC est détenteur et animateur de la marque pour le compte des professionnels ; qu'il y consacre 1 personne à temps plein pour l'accompagnement des entreprises, qu'il finance la contractualisation d'un auditeur externe et qu'il prend en charge intégralement les coûts des audits de contrôle auprès des entreprises ;
- Je précise également, puisque vous y faites référence, que lorsque les marchés de travaux des locaux de l'ODARC à Migliacciaru ont été lancés en 2022, il n'y avait pas encore d'entreprises certifiées susceptibles d'assurer la légalité d'une attribution sur ce critère ;
- En revanche cela est désormais le cas avec la Relance de la construction en bois local avec la marque Lignum Corsica. Des projets publics réalisés ou en cours dont la pépinière territoriale de Castellucciu, et la bergerie du centre d'expérimentation de l'ODARC à Altiana ;
- Concernant cette Certification Lignum Corsica des entreprises : quatre sont déjà labellisées, trois en cours, avec un objectif de dix certifications d'ici fin 2025 ;
- Une nouvelle dynamique pour le liège est en place avec la création du syndicat I Suaraghji di Corsica en 2023 et le lancement d'un projet de transformation locale soutenu par l'ODARC ;
- Maintien de la certification PEFC Corse des forêts territoriales, gage de gestion durable du patrimoine forestier ;
- Une étude est en cours sur la rentabilité des modes d'exploitation, afin d'adapter les soutiens aux professionnels dans un contexte de transition vers la futaie irrégulière et de concurrence économique accrue.

La Collectivité de Corse a également déployé des actions essentielles pour protéger les massifs forestiers des communes et les intercommunalités, avec un investissement de 4,3 M€ :

- Création ou rénovation de 49 points d'eau (2 M€) ;
- Mise aux normes de deux zones logistiques (ZAL) à Bavella et Vellacu (1 M€) ;
- Réhabilitation de deux pistes forestières à Soccia et Solaru (1,3 M€).

Ces réalisations illustrent une dynamique sans précédent, portée par le Programme Forêt Bois de Corse (PFBC) et une volonté collective de donner à la forêt corse et à sa filière bois les moyens de leur essor. Les résultats obtenus en un temps record démontrent que la stratégie déployée est la bonne.

Mais permettez-moi de revenir sur un point qui semble faire débat. L'émergence de syndicats de professionnels dans l'exploitation forestière ou dans le liège traduit de façon encourageante la structuration collective des acteurs de cette filière. Nous devons saluer cela plutôt que de relever des craintes.

Ces professionnels font le choix d'investir dans la filière forestière, non sans risque, plutôt que par exemple dans l'immobilier, ce qui leur aurait assuré des revenus bien plus conséquents. Nous devons saluer leur engagement, et nous devons contribuer comme cela est prévu dans le Programme Forêt Bois de Corse à une organisation du marché qui leur assure une viabilité économique.

Nous nous y employons avec l'ONF et l'ODARC en considérant de nouvelles modalités de mise en marché des bois (coupes mais aussi marchés de travaux de bois façonnés) et

d'accompagnement financier pour les coupes déficitaires qui n'assurent pas la rentabilité de l'exploitation. Ceci est au cœur du changement de paradigme que constitue le passage à la futaie irrégulière, laquelle ne saurait aucunement être remise en cause, mais nécessite des changements dans la façon d'intervenir auprès de la filière.

Tout cela a bien été inscrit dans la feuille de route que constitue le Programme Forêt Bois de Corse.

Poursuivons ensemble cette démarche de progrès et sortons des anathèmes et des vaines polémiques.

Je vous remercie.